



PARIS TERNES IMMOBILIER

SARL au capital de 15 000 € - RCS PARIS 788 883 668

Siège social : 16 rue Saint Ferdinand 75017 PARIS

Tél : 01 58 0500 45 - Email : paris17ternes@laforet.com

## Ventes – Barème à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017

### **Honoraires de transaction** (Hors cas particulier\* - Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires TTC
De 00.000 à 50.000€	15%
De 50.001 à 125.000€	10%
De 125.001 à 266.000€	8%
De 266.001 à 480.000€	6%
De 480.001 à 750.000€	5%
De 750.001 à 5.000.000€	4%
<b>MONTANT MINIMUM DES HONORAIRES</b>	<b>5 000€</b>

Ces honoraires sont, de manière générale, à la charge du vendeur.

### \*Cas particulier

#### **→ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

---

N° TVA intra-communautaire : FR 008 788 883 668 00014 – Titres professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle n° T14843 délivrée par la préfecture de PARIS 5 rue Leblanc 75015 – Activité : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction et Gestion : QBE Insurance Limited, 21, rue Balzac 75008 PARIS - NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.



PARIS TERNES IMMOBILIER  
SARL au capital de 15 000 € - RCS PARIS 788 883 668  
Siège social : 16 rue Saint Ferdinand 75017 PARIS  
Tél : 01 58 0500 45 - Email : paris17ternes@laforet.com

## Locations – Barème à compter du 15 septembre 2014

### Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- A la charge du locataire :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :**  
**ZONE TRES TENDUE A BIS** : 12 € TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable
- **Etat des lieux d'entrée** : 3 € TTC /m<sup>2</sup> de surface habitable

- A la charge du bailleur :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : ZONE TRES TENDUE A BIS** : 12€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable
- **Etat des lieux d'entrée** : 3€ TTC/m<sup>2</sup> de surface habitable
- **Entremise-négociation** : un mois de loyer charges comprises diminué des honoraires précités (visite – constitution dossier – rédaction bail et état des lieux)

### Honoraires pour les autres baux :

- **Nous consulter**

## Gestion locative – Barème à compter du 24 mars 2014

### Honoraires de gestion :

- 6% HT, soit 7,2% TTC du loyer annuel à la charge du bailleur.

### Assurance loyers impayés :

- 2,25% TTC du loyer encaissé

---

N° TVA intra-communautaire : FR 008 788 883 668 00014 – Titres professionnels : Agent immobilier et administrateur de biens – Carte professionnelle n° T14843 délivrée par la préfecture de PARIS 5 rue Leblanc 75015 – Activité : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction et Gestion : QBE Insurance Limited, 21, rue Balzac 75008 PARIS - NE DOIT RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION - Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.